

## Ratisbonne (Allemagne)

No 1155

### 1. IDENTIFICATION

*État partie :* République Fédérale d'Allemagne

*Bien proposé :* Vieille ville de Ratisbonne et Stadtamhof

*Lieu :* Bavière

*Date de réception par le*

*Centre du patrimoine mondial :* 24 septembre 2004

*Inclus dans la liste indicative :* 20 septembre 1999

*Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription :* Non

*Catégorie de bien :*

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, (2 février 2005), annexe 3, il s'agit du centre historique d'une ville historique vivante.

*Brève description :*

La vieille ville de Ratisbonne, située sur le Danube, est un exemple de ville médiévale d'Europe centrale. Elle a conservé une quantité notable de structures historiques couvrant quelque deux millénaires, dont la période de la Rome antique ainsi que des édifices romans et gothiques. Parmi les bâtiments se trouvent des tours patriciennes médiévales, un grand nombre d'églises et d'ensembles monastiques ainsi que le Vieux Pont qui date du XIIe siècle.

### 2. ACTIONS

*Antécédents :* Il s'agit d'une nouvelle proposition. L'État partie a fourni des informations complémentaires sur l'analyse comparative le 8 juillet 2005.

*Date de la mission d'évaluation technique :* 12-14 septembre 2005

*Dates de demande d'information complémentaire et d'envoi par l'État partie :* Aucune

*Consultations :* L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur les villes et villages historiques.

*Littérature :* Il existe de nombreux ouvrages sur Ratisbonne, son histoire et son architecture.

*Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS :* 15 janvier 2006

### 3. LE BIEN

#### *Description*

La vieille ville de Ratisbonne est située sur la rive sud du Danube, au point le plus septentrional de la grande vallée du Danube, à la confluence du Regen. La zone proposée pour inscription (182,8 ha) comprend le centre ville sur la rive sud du fleuve, deux longues îles sur le Danube, le *Wöhrde* (du vieil allemand *waird*, qui signifie île ou péninsule) et la zone de l'ancien hôpital de la Charité *Sainte-Catherine* à *Stadtamhof*, faubourg incorporé à la ville de Ratisbonne en 1924. Un canal navigable, relié au réseau fluvial européen Rhin-Main-Danube, forme la limite nord de *Stadtamhof*. La zone tampon (775,6 ha) entoure entièrement la zone principale.

La ville médiévale s'est développée sur les vestiges du fort romain, la forteresse du camp militaire *Castra Regina* (nom utilisé à la fin de la période romaine ou peut-être *Regino*) qui mesurait environ 540 m sur 450 m. Il avait été construit vers l'an 179 apr. J.-C. et abandonné en 470. Au début du Moyen Âge, les murs romains étaient toujours utilisés pour protéger la résidence du dirigeant. En 917-920, le duc Arnulf de Bavière incorpora les murs romains dans un ingénieux système de défense qui protégeait le quartier des marchands. Il s'agit du mur d'enceinte post-romain le plus ancien construit au nord des Alpes. Au fil du temps, des artisans s'installèrent hors les murs et, en 1284, la décision fut prise d'enfermer ces zones à l'intérieur des murs. À la fin du XIIIe siècle, la cité médiévale atteint sa superficie maximale. La ville n'était pas planifiée ; elle évolua au fur et à mesure des besoins. Dans son centre commercial, au *Marché*, se trouvent l'*Hôtel de Ville* et la *Cathédrale*, dont la construction commença au XIIIe siècle. La ville a conservé une quantité importante de constructions séculières en pierre datant du XIe au XIIIe siècle qui lui confèrent aujourd'hui un caractère particulier avec de hauts édifices, des ruelles étroites et sombres et des murs d'enceinte très épais. La plupart des vieux bâtiments ont un cœur roman ou gothique. Les nombreuses tours construites sur l'axe est-ouest par les familles patriciennes sont une caractéristique particulière. Le *Pont de Pierre* est un autre élément important de la vieille ville (construction commencée en 1136) construit sur l'axe nord-sud. Au XIIe siècle, trois monastères bénédictins implantés à la périphérie de la ville influencèrent sa vie politique, culturelle et économique. Les monastères furent à l'origine d'une importante école de peinture. Parmi les bâtiments érigés au XIXe siècle, on compte le théâtre (1803), inspiré de celui de Weimar, et le palais résidentiel (1804), qui possède le premier exemple de portique néo-classique construit en Bavière. Les autres monuments importants sont les suivants :

- Les vestiges romains comprennent la pierre de fondation de la *forteresse du camp militaire romain Castra Regina* portant une inscription datant du règne de l'empereur Marc Aurèle (161-180 apr. J.-C.). La *Porta Praetoria*, flanquée de deux tours massives, formait l'entrée nord de la forteresse romaine et servit d'entrée à la ville jusqu'au XVIIe siècle. Elle fut restaurée en 1887.

- Près de la cathédrale subsiste des vestiges de l'ancien palais carolingien, notamment le *Campanile de l'Alte Kapelle* (IXe siècle) qui constitua une entrée dans le complexe palatial, et la *tour romaine* massive (XIIIe siècle) qui servit à l'origine de chambre du Trésor.
- Le monastère *Saint-Emmeram* fut construit à l'emplacement de la tombe de ce saint martyr révérend. De l'édifice d'origine (783/790) il ne reste que la crypte et une partie de l'abside orientale. Il appartenait à l'un des monastères bénédictins les plus puissants de Bavière. Il fut agrandi au milieu du XIe siècle. Les sculptures en calcaire (1049) sont les figures de tympan les plus anciennes des terres germanophones. L'église fut rebâtie après l'incendie de 1166.
- Le monastère *bénédictin de Saint-Jacques* fut fondé en 1090 par des moines irlandais. L'église datant du XIIe siècle est l'un des bâtiments romans les plus importants d'Allemagne méridionale.
- Parmi les églises les plus anciennes : l'église *Saint-Salvatore de l'ordre mendiant* (XIIIe – XVe siècle) et l'église des *Dominicains Saint-Blaise* qui fait partie du couvent de la Sainte-Croix, le seul couvent en Allemagne qui ait conservé sa fonction depuis sa construction en 1233. L'église *Saint-Ulrich* (1225-1240) est considérée comme l'un des plus anciens et des plus importants édifices gothiques en Allemagne méridionale. La *Neupfarrkirche* (Nouvelle église paroissiale) (XVIe siècle) fut construite sur le site de l'ancienne synagogue après que la communauté juive fut expulsée de Ratisbonne en 1519. Le premier service de culte protestant à Ratisbonne fut célébré dans cette église en 1542. Elle fut reconstruite au XIXe siècle. L'église de la Trinité (*Dreieinigkeitskirche*, 1627-1631) devint le second temple protestant.
- La quarantaine de *tours patriciennes* n'a pas d'équivalent au nord des Alpes. Similaires par la forme aux tours construites en Italie du nord, elles furent édifiées davantage dans un but de représentation que dans un objectif de défense. La *Goldene Turm* (XIIe siècle) atteint près de 50 m de haut. La *Baumburgerturm*, comportant 7 étages, fut construite en 1270. La *Goldenes Kreuz* (du XIIIe au XVIe siècles), de style gothique, servit de résidence élégante aux princes et aux rois jusqu'au XIXe siècle.
- *Haut Moyen Âge* : Les édifices romains ne furent pas détruits mais furent réutilisés et progressivement adaptés, selon les besoins. Le site devint le principal centre des Bavares. À partir du VIe siècle, la place fut gouvernée par les ducs de la dynastie des Agilolfinger, dont le palais s'élevait dans l'angle nord-est du fort romain (*Alter Kornmarkt*). En 739, Ratisbonne devint le siège permanent de l'un des quatre anciens évêchés de Bavière. Le dernier roi carolingien, Louis IV l'Enfant, siègea à la dernière Diète impériale dans la ville en 901.
- *Bas Moyen Âge* : Il s'ensuivit une période de lutte pour le pouvoir, mais l'importance de Ratisbonne continua de croître. Entre le Xe et le XIIIe siècles, la ville accueillit des hôtes royaux, notamment le duc Miesko Ier de Pologne en 966, marquant ainsi le début de l'histoire de la Pologne. Au XIe siècle, la Bavière demeura propriété royale et, à partir de 1096, elle revint à la couronne ducale de la dynastie Welf. En 1139, le duc Léopold IV prit le duché de Bavière mais ne parvint pas à s'assurer le soutien des citoyens de Ratisbonne qui prirent une part de plus en plus importante dans les décisions de gouvernement.
- *Ville libre impériale* : Au XIIe siècle, Ratisbonne fut administrée par des dirigeants extérieurs et marquée par des luttes entre l'évêque et le duc. Avec l'aide du roi Philippe de Souabe (1198-1208), les citoyens de Ratisbonne parvinrent à renforcer leur position de ville libre. En 1245, l'empereur Frédéric II jette les bases légales de la réglementation municipale, l'élection du conseil, du maire et des officiers municipaux. Au carrefour de routes commerciales importantes, Ratisbonne joua un rôle essentiel dans le commerce avec l'est de l'Europe centrale et les Balkans. La ville développa ses relations avec ses voisins, en particulier avec l'Italie du Nord et surtout Venise. Au XVIe siècle, Ratisbonne connut une période de repli par rapport à des villes en expansion comme Nuremberg, Augsburg et Ulm.
- *XVe siècle* : Après de longues négociations, un gouvernement royal fut désigné par l'Empereur pour diriger Ratisbonne, en 1499. Le premier gouverneur prépara les lois du gouvernement impérial qui devaient régir toutes les questions administratives importantes. En 1514, conformément à la constitution de la ville, un conseil intérieur et un conseil extérieur furent établis. Hormis quelques modifications, la constitution demeura en vigueur jusqu'en 1802.
- *XVIe au XVIIIe siècles* : Le protestantisme trouve son origine officielle à Ratisbonne, avec un sermon prononcé dans l'église des Dominicains les 14-15 octobre 1542. Rapidement, les citoyens embrassèrent la nouvelle foi alors même que le conseil de la ville tentait de contrer la tendance. Pendant la Guerre de Trente Ans, Ratisbonne devint une ville de garnison. Il y eut un conflit acerbe entre Ratisbonne et la Bavière, et la ville fut pillée. En 1633, elle fut soumise au siège des Suédois, mais fut sauvée du pire. Toutefois, son économie souffrit considérablement. Après la guerre, en 1663, Ratisbonne hébergea la Diète impériale, avec quelques interruptions, jusqu'à la dissolution du Saint Empire romain germanique en 1806.

## Histoire

L'histoire de Ratisbonne est complexe et s'étend de l'empire romain jusqu'à nos jours. Voici les principales périodes :

- *Antiquité* : À partir de l'an 179 apr. J.-C., le site devint une place forte militaire (*Castra Regina*), construite en pierre. Elle se développa en un poste commercial de grande ampleur avec des ateliers et un grand temple. Le fort dû résister à des attaques continues, de 230 jusqu'à la chute de l'empire romain en 476, lorsqu'il tomba finalement entre les mains des tribus teutoniques.

- *XIXe siècle* : Pendant les guerres napoléoniennes, Ratisbonne subit quelques bombardements. Après le traité de paix signé entre la France et l'Autriche en 1809, la Bavière eut la possibilité de réclamer Ratisbonne, qui lui fut remise en 1810, et devint une ville provinciale. Les bâtiments détruits furent alors reconstruits. Après l'inauguration du Walhalla en 1842, il fut décidé de transformer la Cathédrale, dont l'intérieur était baroque, de lui redonner sa forme gothique et de terminer les tours par des flèches gothiques. La ville reprit son essor et, en 1878, la plupart de ses murs médiévaux avaient été détruits.
- *XXe siècle* : dans les années 1930, quelques industries s'installèrent dans la ville, mais en dehors de la cité médiévale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la ville subit des bombardements, mais la vieille ville demeura la seule ville historique intacte d'Allemagne. La population passa de 29 000 habitants en 1871 à 53 000 en 1914. Après la Seconde Guerre mondiale, en raison d'un flux d'immigration, la population atteignit 147 000 habitants. Dans les années 1950, Ratisbonne bénéficia d'une campagne de restauration et de travaux d'amélioration. La protection de la zone historique fut inscrite dans les règles d'urbanismes établies en 1973-1975.

### **Protection et gestion**

#### *Dispositions légales :*

La vieille ville de Ratisbonne et Stadtamhof sont protégés d'un point de vue légal depuis 1975, conformément à la loi bavaroise sur la conservation des bâtiments historiques. Le bien proposé pour inscription est également régi par le *Satzung über örtliche Bauvorschriften zum Schutze der Altstadt von Regensburg*, "Altstadtschutzsatzung" (Statut concernant l'ordonnance locale urbaine pour la protection de la vieille ville de Ratisbonne, « Statuts de protection de la vieille ville ») de 1982. Le Code fédéral de la construction (1986/1997) constitue la base légale des règles d'urbanisme de la construction, tant dans la zone proposée pour inscription qu'à l'extérieur.

#### *Ressources :*

Les instruments financiers au service de la protection, de la restauration et de l'entretien reposent sur des programmes d'aides fédéraux, de l'État de Bavière et de la région du Haut Palatinat ainsi que sur des dons privés ou provenant de fondations. Les avantages fiscaux sont utilisés pour soutenir les investissements en faveur de la restauration des bâtiments historiques.

### **Justification de la valeur universelle exceptionnelle émanant de l'État partie (résumé)**

La ville de Ratisbonne est proposée en tant que ville historique (médiévale). Depuis 1945, Ratisbonne est la seule grande ville médiévale, d'Allemagne qui, depuis le Moyen Âge assume sans interruption la fonction de centre urbain. La vieille ville de Ratisbonne a préservé –comme le montre clairement son plan au sol actuel – son aménagement d'origine depuis le XIVe siècle.

*Critère i* : L'ensemble architectural roman et gothique le plus vaste et le plus cohérent au nord des Alpes. Ratisbonne jouit d'un patrimoine original roman et gothique exceptionnel grâce au fait que la vieille ville fut quasiment exempte de toute destruction pendant la Seconde Guerre mondiale. La vieille ville de Ratisbonne est la seule grande ville médiévale d'Allemagne. ...

*Critère ii* : Patrimoine architectural du Haut et du Bas Moyen Âge dans le sud de l'Allemagne. Centre commercial prospère dès le Haut Moyen Âge, Ratisbonne exerça une longue influence sur le développement urbain au nord des Alpes. Les bâtiments séculiers et religieux datant du Moyen Âge sont des chefs d'œuvre de cette époque. ...

*Critère iii* : Représentation politique et confessionnelle des monuments.

a) Représentation politique des monuments : en tant que camp militaire romain, en tant que centre au Haut Moyen Âge du royaume des Francs orientaux, en tant que lieu très fréquenté pour les réunions de l'Empire jusqu'aux époques modernes, en particulier en tant que siège de la Diète permanente depuis 1663 jusqu'à la fin du Saint Empire romain germanique en 1806 – Ratisbonne fut l'une des scènes les plus importantes de l'histoire européenne.

b) Représentation confessionnelle en Allemagne : en tant que ville impériale protestante la plus au sud, Ratisbonne devint un avant-poste au XVIe siècle pour l'expansion des enseignements luthériens le long du Danube en direction du sud-est.

## **4. ÉVALUATION**

### **Conservation**

#### *Historique de la conservation :*

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la ville de Ratisbonne fut bombardée entre 1943 et 1945. Les premiers raids visaient l'usine d'aviation et causèrent peu de dommages au tissu urbain historique. Toutefois, en 1945, un certain nombre de bâtiments historiques furent détruits bien que le centre fût largement sauvé par la reddition sans combat aux forces alliées. Ratisbonne survécut mieux que la plupart des villes allemandes à cette période. Dans les années 1960, le plan général de circulation visant à rendre plus accessible le cœur de la ville entraîna la démolition d'une partie du tissu urbain médiéval. De nouveaux bâtiments d'habitations furent construits des années 1960 jusqu'en 1990, de même qu'un grand centre commercial, l'école polytechnique, l'université et la clinique. Les politiques de restauration menées dans les années 1950 et 1960 mirent l'accent sur la réutilisation des bâtiments conduisant à la perte des intérieurs tout en conservant les façades. En raison de critiques grandissantes, ces politiques commencèrent à changer dans les années 1970 et la loi sur la conservation des monuments historiques de 1973 offrit la base d'une approche plus conservatrice non seulement pour les bâtiments individuels classés mais aussi pour le centre historique dans son ensemble. À partir de 1986, des zones spécifiques ont été identifiées dans le but d'effectuer des

restaurations de manière plus systématique et de corriger les erreurs passées, un travail qui se poursuit encore aujourd'hui.

#### *État de conservation :*

L'approche actuelle de la conservation de la ville historique est fondée sur cinq principes de base découlant de l'idée de présenter les structures historiques comme faisant partie intégrante d'une cité vivante, ce qui pose un défi notamment eu égard aux commerces. Le programme de conservation est parvenu à restaurer environ 50 % des bâtiments historiques dans la zone proposée pour inscription dans le cadre de plans de « conservation intégrée ». Le dossier de la proposition d'inscription présente une image globale de l'état de conservation mais pas d'étude détaillée de la diversité des situations rencontrées dans la ville, en particulier à la suite des développements survenus dans les années d'après-guerre. L'expert missionné par l'ICOMOS estime que la politique de conservation a mis surtout l'accent sur la voirie et peu d'attention a été accordée à l'étude détaillée et la gestion du tissu médiéval lui-même. Globalement, les efforts de gestion récents ont réussi à supprimer une grande partie du trafic automobile qui encombrait les rues.

#### *Protection et gestion :*

La zone principale (182,8 ha) couvre la zone urbanisée de la seconde moitié du XIXe siècle. Stadthof situé dans la partie nord de la zone, fut reconstruit au début du XIXe siècle à son emplacement d'origine. Les délimitations correspondent aussi à la zone définie réglementairement en 1975. La zone tampon est composée de plusieurs types d'espaces entourant les zones de conservation ainsi que protégeant visuellement l'ensemble de la Vieille Ville. En ce sens, la zone tampon est certainement un instrument valable pour le contrôle de l'urbanisme. Il conviendrait de vérifier l'extension de la zone principale en fonction de sa valeur universelle exceptionnelle, en particulier par rapport à son intégrité historique, et compte tenu des altérations du tissu urbain survenues pendant et après la Seconde Guerre mondiale.

La zone principale proposée pour inscription et la zone tampon sont protégées par les lois bavaroises sur les monuments (révisées en 2003) et sur la protection de la nature et des paysages (révisée en 2002). La protection est aussi garantie par plusieurs réglementations locales. Ce système complexe offre une base satisfaisante de protection, et prend aussi en compte le contexte visuel et le paysage urbain de la ville historique.

Même si la protection légale apporte un soutien approprié à la conservation et à la gestion de la ville historique, la grande diversité des modes de propriété et le nombre de parties prenantes compliquent le processus. Le plan de gestion a été préparé spécifiquement pour la proposition d'inscription au patrimoine mondial, sur la base du plan d'urbanisme 2000 pour la ville de Ratisbonne ; il clarifie les objectifs et les plans d'actions. L'objectif du plan de gestion est de garantir la conservation du tissu historique existant et, simultanément, de corriger les erreurs commises dans le passé. L'objectif est de trouver un équilibre entre la conservation et le développement. L'ICOMOS reconnaît les efforts réalisés par les autorités

locales pour la gestion de la vieille ville, mais souhaite aussi attirer l'attention sur l'aspect délicat de cette tâche dans une ville vivante et en développement.

#### *Analyse des risques :*

##### - Développement :

Le plan de gestion comporte sept projets spécifiques. L'un d'eux vise à réorganiser et remodeler les espaces publics, ce qui peut entraîner des problèmes pour l'authenticité et l'intégrité du tissu urbain historique s'il n'est pas étroitement suivi. Il existe aussi un plan de développement d'une liaison entre la vieille ville et la gare principale des chemins de fer, axé davantage sur le développement que sur la conservation. Les autres projets concernent l'amélioration de la relation avec le fleuve, la restauration du Vieux Pont de pierre qui est endommagé, l'amélioration de l'éclairage de la ville, l'ouverture d'un concours pour la réfection des peintures des façades des bâtiments historiques. Le cadre légal permet le contrôle de la mise en œuvre de tels projets. Néanmoins, l'ICOMOS considère que les deux premiers projets peuvent présenter un risque élevé pour l'authenticité et l'intégrité du tissu urbain historique et requiert une certaine prudence.

L'ICOMOS a aussi été informé d'autres projets qui ne sont pas mentionnés dans le dossier de proposition d'inscription mais qui affecteront la vieille ville, tels que le Centre des congrès et de la culture accompagné d'un parc de stationnement et d'un hôtel, la construction du « Stadthalle » dans le parc voisin près du palais Saint-Emmeram dans la zone proposée pour inscription et la construction d'un nouveau pont destiné aux bus afin d'alléger la circulation sur le Vieux Pont. Des débats publics ont été organisés à propos de ces projets, dont il n'a cependant pas été fait état dans le dossier de proposition. L'ICOMOS attire aussi l'attention sur la pratique actuelle du remplacement des fenêtres et des portes anciennes par des produits industriels utilisant des matériaux qui ne sont pas de nature à convenir au caractère historique des bâtiments.

##### - Tourisme

Ratisbonne attire deux millions de touristes par an. Plusieurs programmes sont mentionnés dans le plan de gestion et appliqués. Ces programmes sont menés par des entreprises privées et/ou par la Ville. Ils comprennent la formation des guides touristiques et des services proposés aux visiteurs. Les programmes incluent également diverses visites thématiques comme par exemple la présentation des fouilles archéologiques. Il est prévu que l'inscription éventuelle sur la Liste du patrimoine mondial augmente le nombre de visiteurs étrangers et contribue aussi à mieux utiliser la capacité hôtelière actuellement sous-utilisée (moins de 45 %). L'ICOMOS considère que la ville est bien préparée pour le tourisme.

##### - Inondations

La partie nord de la vieille ville, en particulier la rive de Stadthof, est souvent inondée par les eaux du Danube. Depuis 2003, des efforts ont été faits pour se pourvoir contre les risques. Lors de la visite de la mission d'expertise de l'ICOMOS, il a été vérifié que ces mesures

sont en place et que les personnes reçoivent une formation régulière.

### ***Authenticité et intégrité***

#### *Authenticité :*

Les bâtiments individuels classés ont conservé leur authenticité historique, comme le Vieux Pont de pierre, les monastères médiévaux, de nombreuses églises, l'Hôtel de Ville ainsi que les tours patriciennes. La ville ayant été construite en pierre plutôt qu'en bois, elle a été préservée des incendies. La restauration des bâtiments classés est soigneusement contrôlée et correctement effectuée.

L'ICOMOS attire cependant l'attention sur les maisons privées qui sont rénovées et dont les fenêtres et les portes ont été remplacées avec des matériaux qui ne correspondent pas à leur environnement. Cette problématique doit faire l'objet d'attention. De plus, il convient de clarifier les politiques concernant les aménagements intérieurs et d'ajuster les possibles améliorations aux typologies historiques.

#### *Intégrité :*

La vieille ville de Ratisbonne a traversé la Seconde Guerre mondiale et a conservé un état exceptionnellement bon par rapport aux nombreuses autres villes historiques d'Europe centrale. Un grand nombre de bâtiments anciens a été préservé, contribuant à l'intégrité historique de la ville, même du point de vue de son contexte visuel.

Pourtant la ville a subi certains dommages pendant la guerre et l'absence de politiques orientées vers la conservation dans les années d'après-guerre a entraîné des pertes supplémentaires qui ne sont pas suffisamment détaillées dans le dossier de proposition d'inscription. Tandis que l'ICOMOS reconnaît que les stratégies actuelles tentent de remédier à ces problèmes, une attention particulière est requise. L'ICOMOS recommande que davantage d'informations et d'exemples soient fournis à propos de ces stratégies et des résultats obtenus jusqu'à présent.

### ***Évaluation comparative***

L'État partie a préparé une étude comparative où Ratisbonne est considérée dans le contexte des villes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en Allemagne (Lübeck, Bamberg, Quedlinburg, Stralsund et Wismar), en Autriche (Salzbourg, Graz, Vienne) en République tchèque et Slovaquie (Prague, Český Krumlov, Telc, Kutná Hora, Bardejov), en Suisse (Berne) et en France (Strasbourg, Paris, Avignon, Carcassonne, Lyon, Provins). Plusieurs bâtiments parmi les plus importants sont aussi comparés avec des équivalents architecturaux existant ailleurs en Allemagne. Néanmoins, la comparaison insiste plutôt sur le nombre de bâtiments historiques et leur ancienneté que sur les questions d'ordre thématique et les valeurs qui ont justifié l'inscription des villes historiques dans chaque cas. De nombreuses qualités semblent émerger de cette comparaison, mais l'ICOMOS estime que la comparaison aurait dû porter sur les thèmes spécifiques qui pourraient

être pris en considération pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle.

### ***Valeur universelle exceptionnelle***

#### *Déclaration générale :*

L'État partie a présenté la ville de Ratisbonne comme « seule grande ville médiévale intacte d'Allemagne qui, depuis le Moyen Âge, assume sans interruption la fonction de centre urbain ». Au lieu de considérer Ratisbonne comme une ville historique, elle est présentée comme « un ensemble d'exemples d'architecture romane et gothique ». Il est vrai que Ratisbonne possède un grand nombre de bâtiments médiévaux, mais ni le nombre de bâtiments ni même leur ancienneté ne suffirait à justifier la valeur universelle exceptionnelle. L'État partie se réfère aussi à Ratisbonne comme à un centre marchand du Haut Moyen Âge et souligne la valeur politique et confessionnelle de ses monuments. Ce sont certainement des thèmes appropriés qui pourraient être développés. Toutefois, l'accent est mis sur les valeurs architecturales des édifices individuels plutôt que sur l'importance de la ville historique en tant que ville marché ou centre politique.

L'ICOMOS reconnaît que Ratisbonne a un potentiel de valeur universelle exceptionnelle. Néanmoins, il serait nécessaire de réévaluer la ville historique de Ratisbonne en fonction des thèmes appropriés.

#### *Évaluation des critères :*

L'État partie a proposé que le bien soit inscrit sur la base des critères i, ii et iii.

*Critère i :* Bien qu'il soit reconnu que Ratisbonne possède un certain nombre de bâtiments médiévaux intéressants et de valeur, il n'est pas prouvé que ceux-ci représentent des œuvres du génie créateur humain. L'étude comparative a montré l'intérêt particulier pour certains de ces bâtiments, mais l'ICOMOS considère que l'intérêt réside plus dans le tissu médiéval de la ville que dans les œuvres individuelles. L'ICOMOS considère que le bien ne répond pas à ce critère.

*Critère ii :* Il se réfère à l'architecture de Ratisbonne dans la mesure où elle représente le rôle de la ville en tant que centre marchand médiéval et son influence au nord des Alpes. Ce critère est justifié cependant principalement sur le mérite architectural des édifices individuels plutôt qu'en démontrant l'importance de la ville historique. L'ICOMOS considère que compte tenu l'information disponible, ce critère ne peut pas être évalué correctement à ce stade.

*Critère iii :* Il se réfère à la représentation politique et confessionnelle des monuments. En tant que siège de la Diète permanente de 1663 à 1806, Ratisbonne a contribué à l'histoire européenne. Néanmoins, il n'est pas démontré que cela seul serait d'une valeur universelle exceptionnelle. Le fait que Ratisbonne soit la ville impériale protestante la plus au sud n'est pas considéré par l'ICOMOS comme une raison suffisante pour démontrer la valeur universelle exceptionnelle de la ville. L'ICOMOS considère que le bien ne répond pas à ce critère.

*Critère iv* : Ce critère n'a pas été invoqué par l'État partie, même si la ville de Ratisbonne a parfois été décrite comme « un exemple presque parfait de ville marchande d'Europe centrale ». Ce critère mériterait certainement d'être pris en considération dans l'évaluation. L'ICOMOS considère que compte tenu l'information disponible, ce critère ne peut pas être évalué correctement à ce stade.

En conclusion, l'ICOMOS considère que Ratisbonne possède beaucoup de mérites et de qualités. Néanmoins, ceux-ci n'ont pas été suffisamment développés dans le dossier de proposition d'inscription. Elle est même considérée comme un exemple presque parfait de développement de ce type d'ensemble urbain. Considérant que la ville possède une zone principale relativement étendue et les problèmes posés actuellement par son intégrité et sa gestion, l'ICOMOS considère que la proposition d'inscription doit être révisée afin de présenter des thèmes de valeur universelle exceptionnelle clairement exposés et afin que la zone proposée pour inscription soit définie en conséquence.

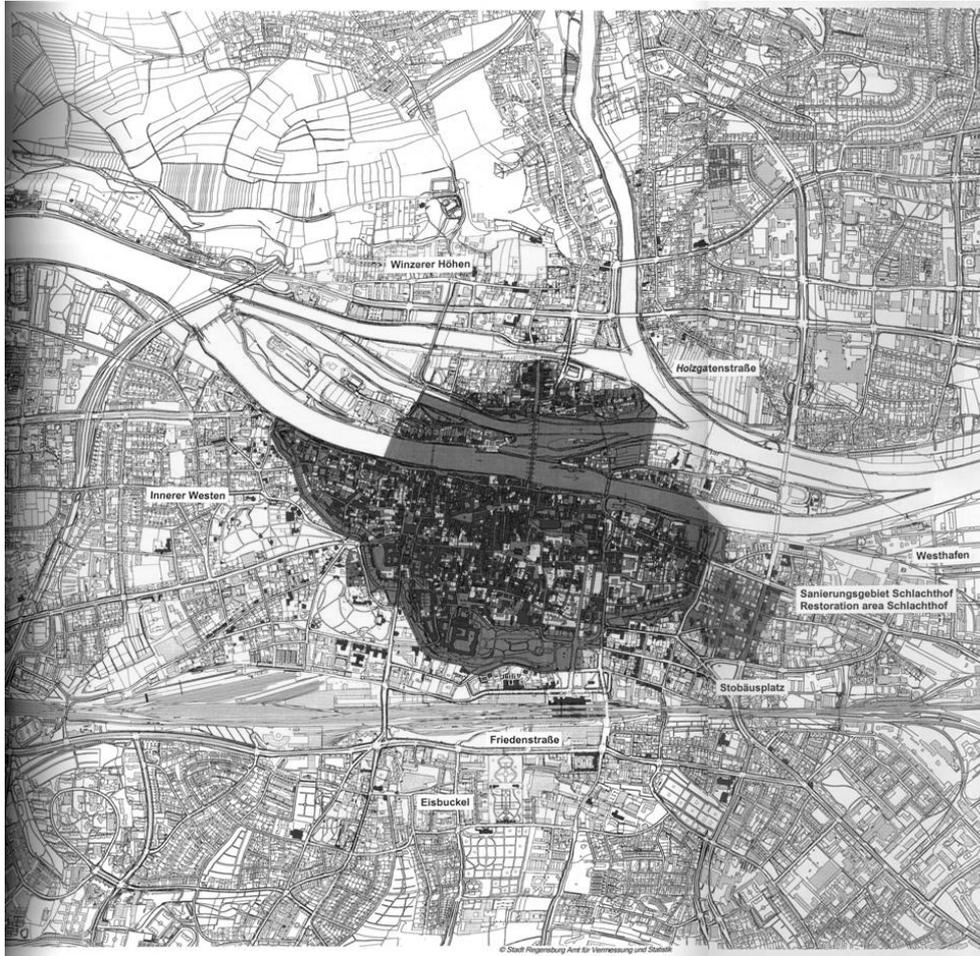
## 5. RECOMMANDATIONS

### *Recommandation concernant l'inscription*

L'ICOMOS recommande que l'examen de la vieille ville de Ratisbonne et Stadtamhof, République Fédérale d'Allemagne, sur la Liste du patrimoine mondial soit *différé* afin de permettre à l'État partie de :

- réviser la justification de la valeur universelle exceptionnelle en tenant compte de la ville historique en tant qu'entité urbaine ;
- présenter un étude détaillée des pertes d'éléments urbains subies pendant la Seconde Guerre mondiale et les modifications d'après-guerre portées au tissu urbain qui ont affecté l'intégrité de la vieille ville ;
- fournir un rapport complet sur les nouveaux projets de développement qui auraient un impact sur la vieille ville, à savoir dans la zone principale et dans la zone tampon ;
- vérifier et éventuellement redéfinir la zone principale (et la zone tampon) par rapport aux valeurs et à l'intégrité résultant des études mentionnées ci-dessus.

ICOMOS, avril 2006



**Karte C / Map C:**

Für die Eintragung vorgeschlagenes Areal  
und Pufferzone  
Area proposed for inscription and  
buffer zone

Legende / Legend:

- Ensemble "Altstadt Regensburg mit Stadthof"  
(für die Eintragung vorgeschlagenes Areal)  
Monumental zone "Old Town of Regensburg with Stadthof"  
(Area proposed for inscription)  
Fläche: 182,8 ha  
Area: 182,8 hectare
- Einzelbaudenkmäler  
Individual historical buildings
- Andere Ensembles  
Other monumental zones
- Pufferzone (Fläche: 775,6 ha)  
Buffer zone (Area: 775,6 hectare)

Maßstab / scale: 1 : 15.000  
0 500 m 1.000 m

  
**Stadt Regensburg**  
Planungs- und Baureferat  
Amt für Vermessung und Statistik

16.08.20

**Plan indiquant les délimitations du bien**



**Vue de la ville depuis le nord-ouest**



**Monastère Saint-Emmeram**



**Tour Baumburg**